

Activité des navires de pêche

Région

PAYS DE LA LOIRE

Navires dans les lieux d'immatriculation de Saint-Nazaire, Nantes, Noirmoutier, L'Ile-d'Yeu et Les Sables-d'Olonne.

2023





# Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

## Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2023 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2023 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les lieux d'immatriculation de la région Pays de la Loire. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

## Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DGAMPA).

**NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur.** Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Pays de la Loire.

**NB2 : Seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse.** Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<https://sih.ifremer.fr/> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

[harmonie@ifremer.fr](mailto:harmonie@ifremer.fr)



# Chiffres clés de la région en 2023\*

## Caractéristiques techniques cumulées



**381**

navires  
inscrits au FPC

**56 402**

kW de puissance  
totale

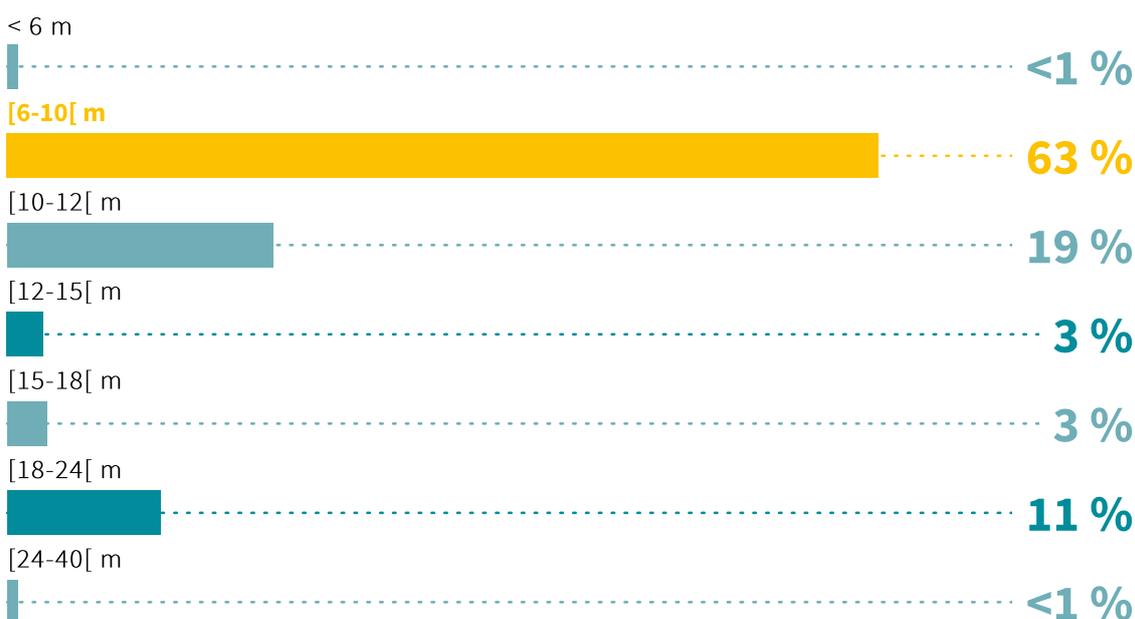
**8 952**

U.M.S. de Jauge  
totale

**729**

marins\*\*

## Répartition des navires par catégorie de longueur



\* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs. Les lieux d'immatriculation rattachés à la région Pays de la Loire sont Saint-Nazaire, Nantes, Noirmoutier, L'Île-d'Yeu et Les Sables-d'Olonne.

\*\* Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



## Caractéristiques techniques du navire moyen

# 2,0

personnes à bord

# 148

kW



# 10,7

m de longueur

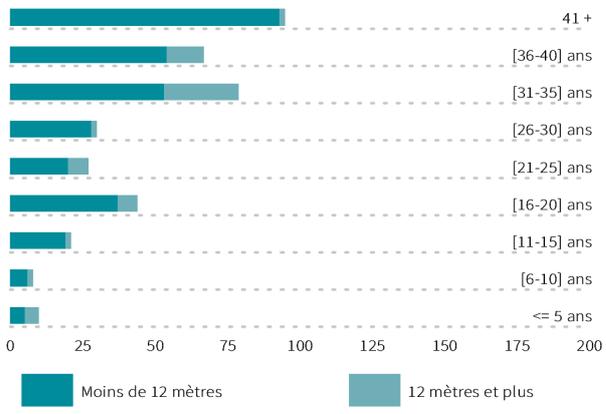
# 23

U.M.S. de jauge

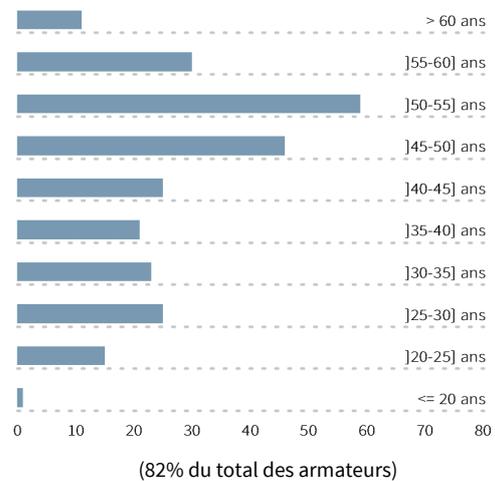
# 32

ans

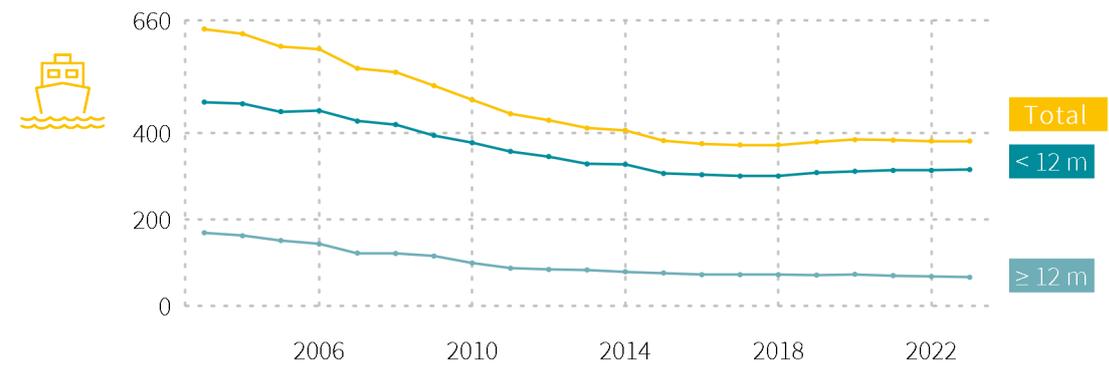
### Age des navires



### Age des armateurs



### Evolution du nombre de navires de 2003 à 2023 par catégorie de longueur





# Navires actifs de la région



**362**

navires actifs à la pêche sur

**381**

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 362 navires actifs à la pêche

## Chiffres clés par rayon d'action des navires

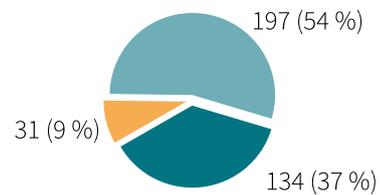
Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

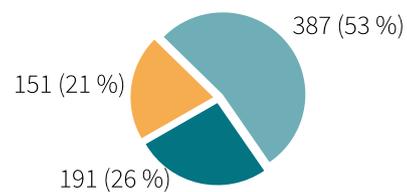
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75 % de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

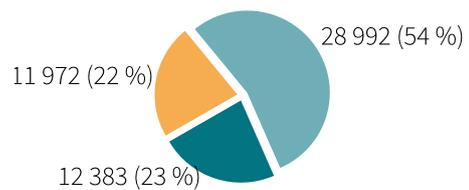
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

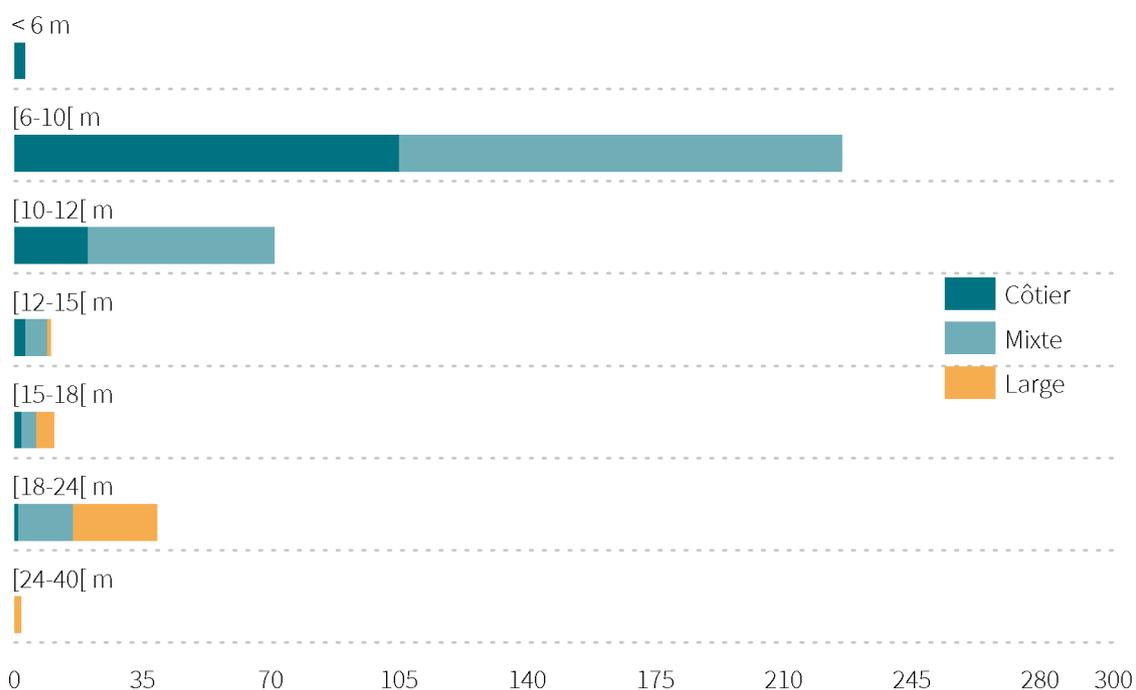


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



## Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

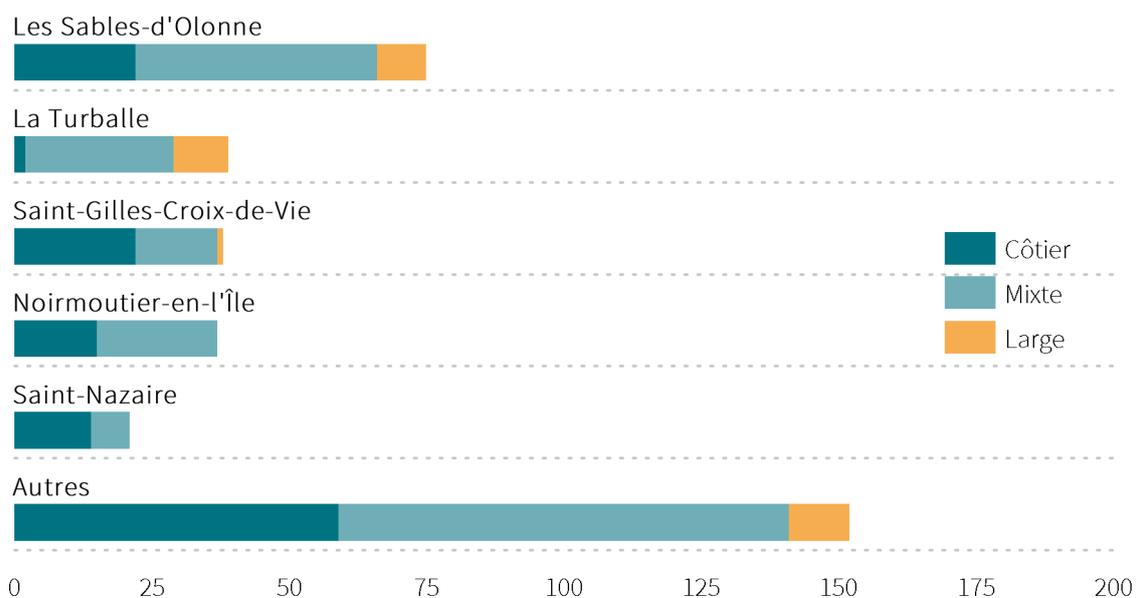
NOMBRE DE NAVIRES



## Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





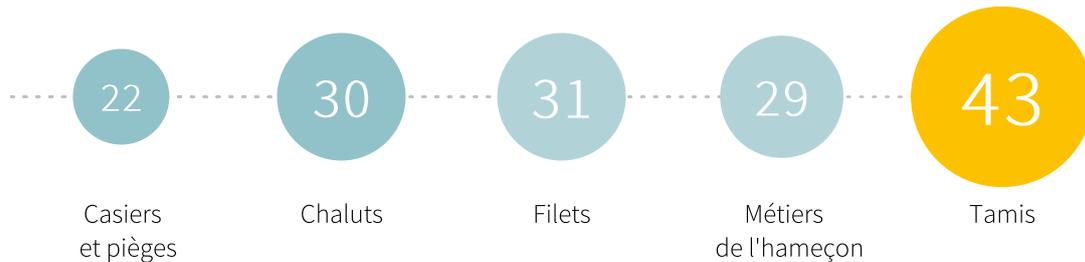
## Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

# 1,6

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISÉS PAR NAVIRE

### POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



## Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Chaluts	69	68	76	84	93	97	94	93	94	93	86	76
Filets	50	52	73	87	83	81	78	76	79	74	69	53
Métiers de l'hameçon	39	44	45	63	62	75	78	86	85	79	60	52
Tamis	139	145	54	11							4	122
Casiers et pièges	31	35	34	43	47	46	33	36	40	41	31	29
Sennes	8	8	7	9	8	8	4	5	8	7	5	4
Dragues	3	6	4	3	3	2					5	5
Métiers de l'appât				1	1	2	2	1	1		1	1
Pêche de rivage						1	1	1	1	1		

de 0 à 28 navires
  de 29 à 57 navires
  de 58 à 86 navires
  de 87 à 115 navires
  de 116 à 145 navires



## Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

# 2,3

NOMBRE MOYEN DE MÉTIERS PRATIQUÉS PAR NAVIRE

## Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Palangres de fond à poissons démersaux et benthiques	35	40	42	56	54	57	64	75	74	72	55	46
Tamis à civelle	139	145	54	11							4	122
Chaluts de fond à poissons démersaux et benthiques	31	25	27	31	33	29	24	27	36	36	35	32
Trémails à poissons démersaux et benthiques	13	16	27	36	33	33	33	28	33	29	31	18
Chaluts de fond à céphalopodes	26	24	21	20	21	23	21	25	30	41	29	27
Trémails à soles	29	32	31	24	22	22	23	21	23	26	25	24
Casiers à petits crustacés	22	21	20	17	9	7	6	10	16	23	22	24
Chaluts de fond à petits crustacés	8	12	16	24	24	18	10	13	15	12	13	12
Casiers à grands crustacés	1	6	8	23	29	32	25	22	11	6	3	2
Filets maillants à poissons démersaux et benthiques	9	6	10	9	9	11	11	8	11	10	10	10

de 0 à 28 navires  
  de 29 à 57 navires  
  de 58 à 86 navires  
  de 87 à 115 navires  
  de 116 à 145 navires

## Les périodes d'inactivité



# 231

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

# 19

navires inactifs à la pêche toute l'année

# 1 053

mois d'inactivité totale pour le lieu

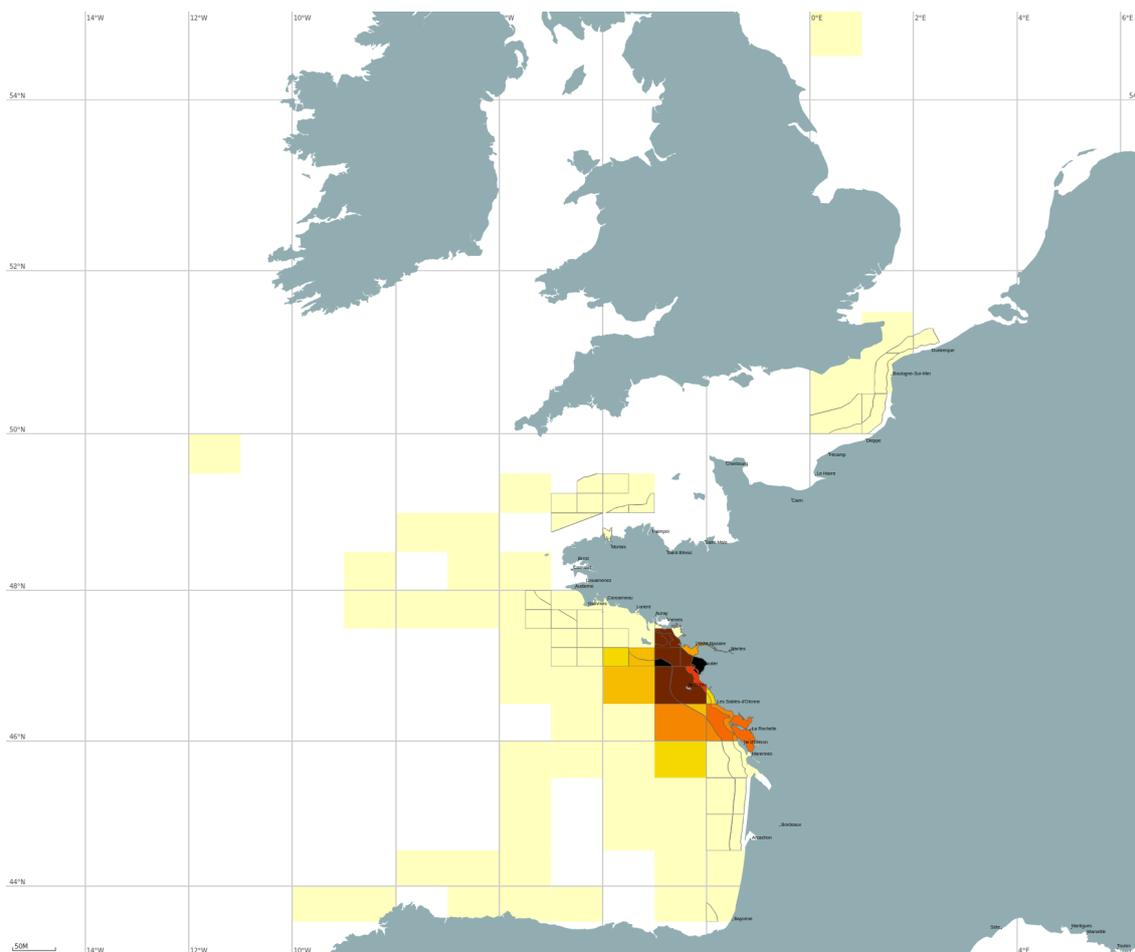
# 4,6

mois d'inactivité en moyenne par navire

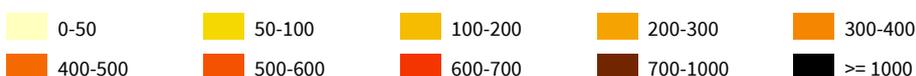


## Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

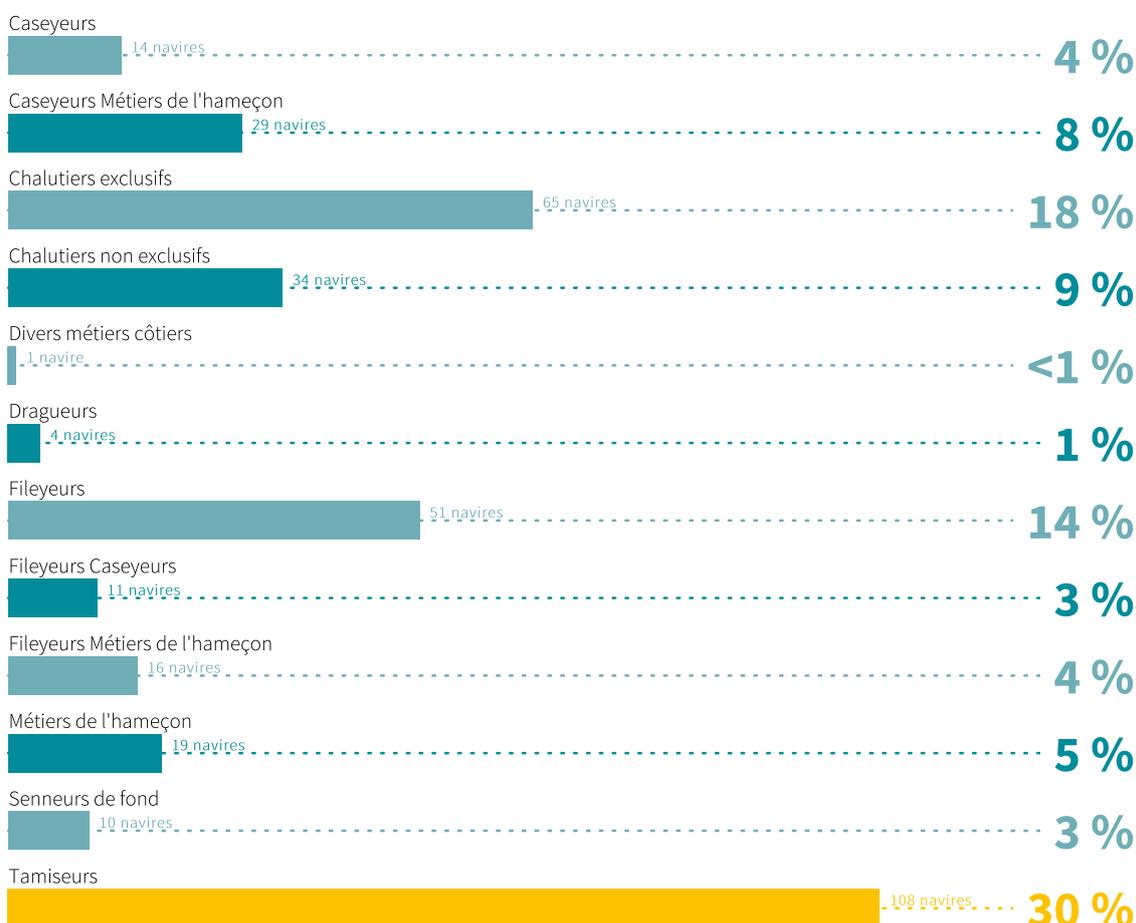




# Flottes de la région

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

## Répartition des navires par flottille





## Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Caseyeurs	9,2	133	1,4
Caseyeurs Métiers de l'hameçon	9,5	119	1,5
Chalutiers exclusifs	14,8	260	3,2
Chalutiers non exclusifs	9,8	96	1,3
Divers métiers côtiers	8,8	72	1,0
Dragueurs	9,0	84	1,0
Fileyeurs	12,2	167	3,2
Fileyeurs Caseyeurs	9,6	129	1,8
Fileyeurs Métiers de l'hameçon	9,5	137	1,9
Métiers de l'hameçon	10,1	154	1,8
Senneurs de fond	21,5	434	4,8
Tamiseurs	7,8	75	1,1



# Productions de la région

## Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 6 m	3	3 100 %	3 100 %	3 100 %	11	10 91 %	9 82 %	11 100 %
[6-10[ m	226	220 97 %	219 97 %	223 99 %	1 816	1 656 91 %	1 680 93 %	1 800 99 %
[10-12[ m	71	70 99 %	71 100 %	71 100 %	774	735 95 %	771 100 %	778 101 %
[12-15[ m	10	10 100 %	10 100 %	10 100 %	117	117 100 %	117 100 %	117 100 %
[15-18[ m	11	11 100 %	11 100 %	11 100 %	123	113 92 %	122 99 %	123 100 %
[18-24[ m	39	39 100 %	39 100 %	39 100 %	397	395 99 %	401 101 %	397 100 %
[24-40[ m	2	2 100 %	2 100 %	2 100 %	22	15 68 %	22 100 %	22 100 %
<b>Total</b>	<b>362</b>	<b>355 98 %</b>	<b>355 98 %</b>	<b>359 99 %</b>	<b>3 260</b>	<b>3 041 93 %</b>	<b>3 122 96 %</b>	<b>3 248 100 %</b>
< 10 m	229	223 97 %	222 97 %	226 99 %	1 827	1 666 91 %	1 689 92 %	1 811 99 %
>= 10 m	133	132 99 %	133 100 %	133 100 %	1 433	1 375 96 %	1 433 100 %	1 437 100 %



## Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DGAMPA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée ;
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Valeur (k€)		Tonnage (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Sole commune	13 883	(14 %)	803	(4 %)	17,30
Bars	11 194	(12 %)	757	(4 %)	14,78
Seiches	7 294	(8 %)	1 826	(10 %)	3,99
Anguilles *	6 987	(7 %)	35	(0 %)	201,79
Calmars, Encornets	5 737	(6 %)	699	(4 %)	8,21
Merlu européen	5 701	(6 %)	1 980	(11 %)	2,88
Sardine commune	4 998	(5 %)	4 494	(24 %)	1,11
Langoustines	4 301	(4 %)	311	(2 %)	13,81
Baudroies	3 486	(4 %)	843	(5 %)	4,13
Rougets	2 791	(3 %)	495	(3 %)	5,64
Germon	2 781	(3 %)	852	(5 %)	3,26
Bouquet commun	2 720	(3 %)	119	(1 %)	22,90
Pieuvres, poulpes	2 596	(3 %)	460	(2 %)	5,65
Thon rouge	2 525	(3 %)	249	(1 %)	10,16
Lieu jaune	2 121	(2 %)	239	(1 %)	8,89
Autres espèces	17 178	(18 %)	4 506	(24 %)	3,81
<b>Total (toutes espèces confondues)</b>	<b>96 293</b>	<b>(100 %)</b>	<b>18 667</b>	<b>(100 %)</b>	<b>5,16</b>

\* La source « Ventes » ne distingue pas les stades d'anguilles. La valeur estimée est basée sur une moyenne du prix de l'ensemble des stades.

### Cofinancements

